



REÇU LE 21 JUN 2023

Latifa Aït-Baala  
Députée bruxelloise

**Question orale de Madame Latifa AÏT-BAALA, Députée bruxelloise, à l'attention de Monsieur Rudi VERVOORT, ~~Ministre Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale, chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'Image de Bruxelles et du Bicultural d'intérêt régional, concernant~~ ministre en charge de la politique d'aide aux personnes handicapées, à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille et à M. Alain Maron, ministre en charge de**

**Les outils mis en place contre la maltraitance des enfants en situation de handicap par leur famille**

la Santé

Monsieur le Ministre,

Fin mai, un enfant de 11 ans, en situation de handicap, a été retrouvé mort dans sa chambre. Cette situation dramatique a eu lieu dans le Hainaut. Ses parents ont été arrêtés et placés sous mandat d'arrêt pour « privation de soins ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

D'une part, nous rencontrons des dizaines de familles et de parents ultra-dévoués, parfois au péril de leur propre santé, pour leur enfant en situation de handicap. Nous savons à quel point leur engagement est inconditionnel, lourd et chronophage. Ils prennent le temps, s'arrangent, quittent parfois leur job, pour prendre soin de leur enfant.

D'autre part, ce cas pose une série de questions :

1. Une situation de mauvaise prise en charge d'un enfant en situation de handicap, menant à un décès, a-t-elle déjà eu lieu en Région bruxelloise, à votre connaissance ? Pourriez-vous nous en dire davantage ?
2. Quels mécanismes de sécurité sont mis en place, pour éviter que les familles maltraitent, parfois sans mauvaise intention, leur enfant en situation de handicap ? Quels outils sont donnés aux parents pour affronter des situations parfois compliquées ?
3. Quel accompagnement des familles est réalisé ? Quelle aide directe leur est apportée ? Mon groupe politique, en concertation avec le secteur, insiste énormément sur les besoins de répit des aidants proches. A ce titre, la Casa Clara effectue un travail remarquable.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Latifa AÏT-BAALA  
Députée bruxelloise